

QUÉBEC: un partenaire nord-américain en SÉCURITÉ



PRENANT acte du nouveau contexte nord-américain, le Québec a fait du renforcement de la sécurité une priorité. La sécurité publique, la lutte au terrorisme, la gestion des frontières, l'immigration et la santé publique sont devenues des préoccupations constantes. Le Québec a souhaité apporter sa contribution. Il a revu sa législation et mis en œuvre diverses mesures destinées à améliorer la sécurité intérieure et continentale, en particulier dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Comme la prospérité économique du Québec est largement tributaire du commerce avec les États-Unis, le gouvernement québécois et les autres acteurs concernés sont particulièrement sensibles à l'importance d'assurer, en collaboration avec les États limitrophes, la circulation fluide et sécuritaire des biens et des personnes à la frontière. La nouvelle politique internationale confirme cette volonté du gouvernement du Québec de contribuer à la sécurité du continent nord-américain.

Renforcer les capacités d'action en sécurité

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a pris des mesures pour assurer le **renforcement de ses capacités d'action** en matière de sécurité. Ainsi, à la suite d'une vaste réforme, il a favorisé l'accroissement des échanges d'information et une meilleure coordination des interventions policières. Dans la **lutte au terrorisme et au crime organisé**, le Québec a amélioré les services policiers offerts à l'échelle de la province. En ce qui concerne les **crises sanitaires** ou les phénomènes liés à l'agro et au bioterrorisme, il a revu ses pratiques de façon à établir un meilleur diagnostic et à intervenir plus rapidement.

En matière de **sécurité civile**, dans les cas de catastrophes majeures ou d'incidents de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire, le Québec a misé sur une coordination accrue entre les intervenants de façon à assurer l'amélioration de leurs capacités opérationnelles.

En ce qui a trait à la **sécurité à la frontière**, le gouvernement contribue à la mise en œuvre des initiatives instaurées par les autorités fédérales canadiennes et américaines en vertu du *Plan d'action pour la création d'une frontière intelligente*. Il a lui-même renforcé sa capacité en matière d'enquêtes liées à la sécurité nationale et intensifié la coopération à la lutte aux activités criminelles transfrontalières et portuaires.

Enfin, le Québec a modifié sa réglementation relative à l'authentification de documents, incluant les actes d'état civil qui servent notamment à la délivrance du passeport canadien, afin d'éviter **l'usurpation d'identité et les fraudes de même nature**.

Principales actions

- Mise à jour de la législation pour refléter les nouveaux impératifs de sécurité;
- Mise sur pied d'un centre de gestion intégrée de l'information de sécurité;
- Appui aux mesures mises en œuvre par les autorités fédérales canadiennes et resserrement des contrôles en matière d'immigration dans les domaines qui relèvent de la compétence du Québec;
- Investissements dans les infrastructures aux abords des postes frontières de Lacolle–Champlain (NY), de Standstead–Derby Line (VT) et de Armstrong–Jackman (ME);
- Coordination des efforts de contrôle des transporteurs routiers de marchandises, notamment des matières dangereuses, et mise sur pied de mesures pour accroître la sécurité aux abords du port de Montréal;
- Participation des services policiers provinciaux et municipaux à l'équipe intégrée de sécurité nationale (EISN) de Montréal; collaboration entre les équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) et l'équipe intégrée de la police portuaire (EIPP);
- Mesures concrètes de planification en matière de lutte contre le terrorisme à l'échelle de la province;
- Déploiement de ressources additionnelles en matière de santé publique et de détection de l'agroterrorisme;
- Création du centre des opérations gouvernementales pour optimiser l'intervention gouvernementale en cas de sinistres;
- Mise sur pied d'équipes spécialisées, d'une table de concertation réunissant tous les intervenants et d'un plan de gestion des conséquences des événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire;

- Amélioration de la capacité de détection et des structures d'analyse en matière de santé animale;
- Mise sur pied d'un système plus perfectionné de traçabilité des bovins et des ovins, de la naissance jusqu'à l'abattoir;
- Investissements pour la construction de deux nouveaux laboratoires d'épidémiologie et de pathologie animale;
- Publication d'un Plan québécois de lutte à la pandémie d'influenza dans le domaine de la santé.

La coopération avec les partenaires américains

Le gouvernement du Québec a fait du renforcement de la coopération avec ses partenaires américains un axe majeur de sa stratégie de sécurité. Depuis 2001, il a notamment accru sa coopération avec plusieurs États américains.

Il s'est appliqué à renforcer l'entraide mutuelle en matière de **sécurité civile** lors de catastrophes majeures, à contribuer à la **sécurité transfrontalière** et à lutter contre le **terrorisme** en renforçant sa capacité de coordination et d'intervention.

De même, il a amélioré les échanges et la collaboration avec des États du nord-est des États-Unis en favorisant le partage d'informations, d'expertises et de façons de faire.

Il participe au développement **de pratiques innovatrices et de nouvelles technologies dans le but d'améliorer la sécurité**.

Principales actions

- Signature du *Protocole d'entente internationale d'aide à la gestion des urgences* avec des États et des provinces membres de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada;
- Depuis décembre 2003, avec le **Vermont, le Maine, l'État de New York et le New Hampshire**, signature d'ententes de coopération bilatérale en matière de sécurité et d'échange d'informations;
- Exercices de simulation conjoints avec des partenaires américains, tel qu'*Équinoxe* (mars 2005), qui portait sur la coordination dans le cas d'une épizootie de fièvre aphteuse affectant plusieurs États de la Nouvelle-Angleterre, et *Double Impact* (octobre 2005) qui visait à tester, conjointement avec le Vermont, les procédures de gestion des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires en cas d'attentat terroriste;

- Participation au *Northeast Regional Homeland Security Directors Consortium*, qui regroupe les responsables de la sécurité intérieure du nord-est des États-Unis et de l'est du Canada, et organisation de la rencontre sur la lutte au terrorisme, la criminalité transfrontalière et la gestion des mesures d'urgence, qui a eu lieu à Québec en août 2004;
- Participation au *Canada–United States Cargo Security Project* dont l'objectif est de mettre au point de nouvelles technologies afin d'assurer la sécurité des conteneurs;
- Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le *Center for Strategic and International Studies* (CSIS), un institut de recherche international sur les questions de sécurité;
- Participation à de nombreux comités de concertation multilatéraux et bilatéraux visant à améliorer la collaboration entre partenaires afin de faciliter la libre circulation des biens à la frontière.

De plus, reconnaissant l'importance d'établir des collaborations avec les partenaires américains, la nouvelle politique internationale du gouvernement du Québec prévoit notamment les mesures suivantes :

- L'instauration d'une coopération bilatérale entre le Procureur général du Québec et ses homologues des États frontaliers américains;
- La collaboration scientifique avec le *Center for Disease Control* (CDC) américain et la conclusion d'ententes de collaboration technique avec les États de la Côte Est des États-Unis en vue de prévenir la propagation des maladies infectieuses et des pandémies;
- La collaboration avec les États-Unis sur la sécurisation des systèmes informatiques publics et la protection des renseignements personnels;
- L'instauration de partenariats et renforcement des mesures de contrôle afin de combattre les phénomènes de criminalité liés à l'immigration.

SOURCES

Ministère des Relations internationales du Québec :
www.mri.gouv.qc.ca

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec :
www.mapaq.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux :
www.msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Sécurité publique :
www.msp.gouv.qc.ca